



Année 2021/2022



SECTION SPORTIVE HANDBALL

Cité Scolaire de l'EDIT
ROUSSILLON

Dossier
de
Candidature





Objectifs de la classe sportive

-Permettre aux élèves de cette section de :

- Accéder au handball de bon niveau (pratique semi-intensive) en tant que pratiquant et arbitre
- Poursuivre les mêmes études que les autres élèves de la classe tout en ayant des horaires aménagés.

-S'impliquer activement dans l'Association Sportive du Lycée et dans l'organisation de manifestations : Cross Départemental, journée festive, sandball, coaching, arbitrage....

Conditions d'admission

- Etre admis(e) en seconde, en première ou en terminale
- Etre apte médicalement
- Présenter un « intérêt » sportif en particulier pour le Handball
L'élève doit réunir ces trois conditions pour être admissible.

Modalités

- Pré-inscription par mail (marie-anne.cruche@ac-grenoble.fr)
- Renseigner et renvoyer le dossier de candidature, disponible au secrétariat de la Cité Scolaire de l'Édit ou auprès des dirigeants des clubs partenaires.
- Clôture des inscriptions : 14 juin
- pas de séance de détection, mais une séance d'entretien (soit en visio, soit en présentiel)

Qualités souhaitées

-Mentales : avoir une énorme envie de réussir à la fois ses études et de se perfectionner en handball :
Volonté, résistance, dynamisme, rigueur, organisation

-Le choix d'une filière sportive, c'est accepter des contraintes importantes.





1. FINALITES DE LA STRUCTURE « Section Handball »

L'objectif de la section Handball est d'offrir à des jeunes sportifs des conditions de scolarisation telles qu'elles leur assurent une poursuite normale de leurs études tout en permettant l'organisation d'un entraînement adapté à la pratique du HB et la participation aux compétitions de son club et du lycée(AS).

La COMPLEMENTARITE « Clubs » & « Section Hand » fixe l'enjeu principal.

La charge sportive représente :

- **3 h d'entraînement hebdomadaire handball**
- **1 h de musculation ou réathlétisation sur demande ou avis du professeur**
- **plus l'entraînement ou compétitions avec l'Association Sportive du Lycée,**
- **plus les entraînements et les compétitions avec le club dans lequel l'élève est licencié(e).**

Les séances d'entraînement seront encadrées par des professeurs d'EPS en partenariat avec les clubs de Rhodia, Saint Maurice l'Exil, Saint Rambert, Sablons et Pélussin.

2. L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Les élèves de cette classe ne pourront pas avoir d'autre option (question d'emploi du temps) _____

Le régime de ces élèves est en général la demi-pension (sauf si les déplacements établissement /domicile, ne perturbent en rien la scolarité et l'entraînement).

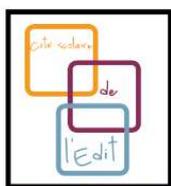
Information et retrait des dossiers
Auprès de Mme CRUCHER Marie-Anne (marie-anne.cruche@ac-grenoble.fr)

3. ASPECTS FINANCIERS

- ◆ **Prix de la licence UNSS : 25 € (tarifs 2018/2019)**
- ◆ **Prix du pack entraînement : 100 à 120 € (survêtement haut et bas, t-shirt, short, chaussettes et ballon) à définir et à choisir avec les élèves.**
- ◆ **Participation en cas de qualification aux championnats de France**

∅ Il est possible de prendre contact dès le mois de juin avec le Conseil Général de votre domicile pour des aides éventuelles.

∅ Il est possible de solliciter une bourse nationale auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Grenoble, bourse dont l'obtention dépend d'un plafond de ressources et dont la demande doit être faite au Collège.



4. RECRUTEMENT ET ADMISSION

A l'issue de lecture du dossier et de l'entretien, une commission réunissant le Proviseur, les Proviseurs-Adjointes et les professeurs d'EPS responsables de la classe d'une part, le Comité de Handball et les intervenants d'autre part, prononcent les admissions et communiquent ses décisions aux parents.

Le dossier d'inscription comprend :

- § UN VOLET SCOLAIRE,
- § UN VOLET SPORTIF,
- § UN VOLET MEDICAL,
- § UNE LETTRE DE MOTIVATION,

| LE VOLET SCOLAIRE

Comprenant des photocopies des bulletins des premier, second et troisième trimestres de l'année en cours. (Ce dernier, portant l'avis d'orientation du Conseil de classe, peut être envoyé après le reste du dossier, dès qu'il est émis par le collège).

| LE VOLET SPORTIF

Faisant apparaître une copie de la licence de la saison passée si l'élève en possède une, les performances ou le niveau du joueur et l'avis de l'entraîneur et du professeur d'EPS.

| LE VOLET MEDICAL (à remplir après l'acceptation du dossier)

Un certificat médical d'aptitude au sport de compétition en section sportive par un médecin détenteur du **CES de médecine du sport**. Eventuellement ECG.la 1^{ère} année

| UNE LETTRE DE MOTIVATION

A REDIGER PAR LE CANDIDAT

DELAI DE DEPOT DE CANDIDATURE

(DOSSIER A ENVOYER ou DEPOSER AU SECRETARIAT DU LYCEE) :

Avant fin Mai 2021

Les élèves seront convoqués ultérieurement
pour un entretien courant juin 2021





5. POUR EN SAVOIR PLUS : généralités.

La Section sportive vivra sa 3^{ème} année, grâce aux efforts des professeurs d'EPS initiateurs du projet et au soutien de Mr LASSERRE, Proviseur de la cité, sensible à l'image sportive de son établissement. Et grâce aux très bons résultats de l'AS

Les clubs de Handball du territoire :

- Handball Saint Maurice
- L'Amicale Rambertoise
- Handball Club Serrière Sablons
- Handball Club Pilat
- Rhodia Club Handball

en apportant leur soutien ont pu permettre l'élaboration de ce projet et son démarrage à la rentrée de 2019/2020 et d'être validé après cette belle première année avec 14 joueurs et joueuses tout en pérennisant et développant le plaisir de tous.

A noter, les résultats encourageants de nos **équipes UNSS lors des 3 années précédentes** : filles qualifiées aux championnats de France 2018 et garçons sur le podium académique 2019. Et en 2020 les filles 3èmes acad et les garçons 4èmes. Malheureusement aucune compétitions cette année.

L'INSCRIPTION A LA SECTION HANDBALL EST UN ACTE VOLONTAIRE
QUI DOIT ETRE MUREMENT REFLECHI
ET REPLACE DANS SON ENSEMBLE !!

L'environnement du joueur, candidat potentiel comprend :

Le milieu scolaire

- En lycée général et technologique dans le cadre de la section sportive :
 - 1) Entraînements 3h par semaine
 - 2) Préparation physique - 1h par semaine (AS musculation)
 - 3) Entraînement commun avec l'AS Handball vendredi 12h35 à 13h30 (choix de l'entraîneur)

Parallèlement à cet « investissement », le candidat s'engage à un devoir d'exemplarité dans sa scolarité.

Des séances de soutien scolaire sont mises en place

Le professeur coordonnateur fait le lien entre les familles, les professeurs et les Entraîneurs (scolaire et club) de la section Hand.



Le milieu familial

La famille se doit d'être continuellement présente et partie prenante au projet de l'élève.

Le milieu sportif

⇒ Le club, les dirigeants doivent avoir conscience de l'engagement pris vis à vis de la formation du projet et des choix des jeunes. Le (la) joueur(se) ne doit pas faire de la section Hand "son équipe" ; il (elle) ne vient pas à la section pour fuir son club.

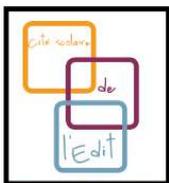
⇒ L'entraîneur du club qui accueille le (la) joueur(se) en dehors du temps scolaire, doit l'intégrer dans son collectif en tenant compte de son vécu "handball" et le faire jouer. Il(elle) doit, lui(elle) aussi, prendre conscience de sa responsabilité vis à vis de la formation, du projet et des choix des jeunes.

⇒ Les entraîneurs de la section, en liaison avec la famille, l'établissement, le Club et l'entraîneur de Club doivent être les garants de la qualité de la formation sportive et de la réussite scolaire

⇒ L'équipe dirigeante des Comités Départementaux de Handball, dont dépendent la section, doit mener une politique dynamique pour une formation de haute qualité.

C'est dans cet environnement lisible et aux objectifs clairement identifiés que le joueur devra s'investir sans jamais perdre de vue :

Ses droits et ses devoirs envers son entourage
Son cursus scolaire,
Un engagement sportif rigoureux,
La vie au Lycée

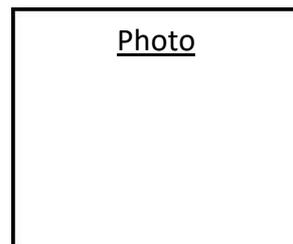


**FICHE DE
CANDIDATURE**

Joindre avec

- copie de la licence 2020-2021
- La fiche de l'examen médical
- La lettre de motivation
- Les photocopies des bulletins trimestriels

Nom : Prénom :
 Date de naissance :Lieu :
 Adresse de la famille :



Téléphone : Portable :
 Tel élève :
 E-mail :
 Classe et enseignement suivis pendant l'année en cours :
 Orientation prévue pour classe de :

Langue 1 :Langue 2 :

Spécialités :

Régime prévu : Demi-pensionnaire – Externe (Entourer la mention choisie).

Signature des parents ou responsables légaux :

Club :Niveau de jeu :
 Nom de l'entraîneur :Nombre d'entraînements par semaine :
 Téléphone :Email :

Poste(s) de jeu :
 Nombre d'années de pratique en club :

Avis de l'entraîneur

.....

Signature de l'entraîneur :

Etablissement scolaire fréquenté (adresse) :

Avis du Chef d'Etablissement

.....

Cachet et Signature du Chef d'Etablissement :



FICHE MEDICALE à remplir par vos soins

Nom : Prénom :

Date de naissance :

MORPHOLOGIE :

Taille : Poids : Latéralité :

VISION :

Lunettes oui / non

Remarques :

.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : opérations, blessures, douleurs, allergies, asthme, ...

.....

.....

.....

Remarques :

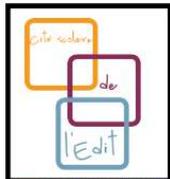
.....

.....

"LE CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION "

Est à rédiger par un médecin du sport.

Celui-ci se trouve en annexe en fin de dossier mais ne sera à remplir qu'en cas d'admission à la section



Charte d'adhésion à la section sportive de la cité scolaire de l'Édit Année 2021/2022

Pendant l'année scolaire

Les devoirs peuvent se décliner par rapport à deux axes :

LE COMPORTEMENT

1 - envers soi-même

Je m'engage à :

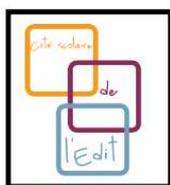
- Entretenir une hygiène de vie saine : alimentation, sommeil, propreté personnelle.
- Préserver un équilibre entre ma vie sportive et ma vie scolaire.
- Accepter mes échecs.
- Jouer avec l'équipe AS

2 - envers l'encadrement SCOLAIRE, SPORTIF et envers PARTENAIRES, ADVERSAIRES ET OFFICIELS.

Je m'engage à :

- RESPECTER le règlement intérieur du lycée comme tous les autres élèves
- Respecter tous les adultes de la communauté éducative (Agents techniques, professeurs, entraîneur ...)
- Respecter les consignes et les horaires de cours et d'entraînement.
- Avertir systématiquement mes professeurs, entraîneurs, et la vie scolaire en cas d'absence.
- Accepter les jugements, les remarques et les décisions tant sportives que scolaires de la part de mes professeurs et entraîneurs.
- Respecter mes partenaires et mes adversaires.
- Me comporter de façon correcte et respectueuse envers mes partenaires et mes adversaires, faire preuve de fair-play en toute occasion
- Etre exemplaire, tolérant et généreux
- Etre maître de moi en toutes circonstances.
- Etre loyal dans le sport et dans la vie de tous les jours.
Cultiver la solidarité en s'encourageant et en s'entraînant.
- Accepter les décisions prises par les officiels, quels que soient la compétence, le statut, la justesse des décisions, le respect des règles et de ceux qui officient.

Nom prénom signature :



Rappel particulier du Règlement Intérieur : tous les actes d'incivilité, de violence, le vandalisme, les vols, les brimades et, d'une manière générale, tous les actes qui portent atteinte à l'intégrité physique ou morale de tout membre de la communauté scolaire ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive et/ou les autorités compétentes (Police, Justice, etc.) pourront en être avisées.

3 - envers le matériel.

Je m'engage à :

- Prendre soin du matériel d'entraînement (plots, ballons, chasubles, ...)
- Respecter les installations (gymnase, vestiaire, transport...)

L'INVESTISSEMENT

Je m'engage à :

- **Assister à tous les entraînements qui se déroulent dans le cadre de la section hand.**
- **A m'investir pleinement dans mon travail scolaire** afin d'obtenir les meilleurs résultats.
- **M'engager pleinement** d'un point de vue individuel mais aussi d'un point de vue collectif à l'entraînement et en compétition.
- **A participer aux différentes compétitions dans le cadre de l'UNSS** (cross départemental, journée festive, sandball, compétitions...)

Prendre connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ma personne.

COUPON D'ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE
(à rendre à Mme CRUCHER, professeur EPS coordonnateur)

Je soussigné(e)

a bien pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter pendant toute l'année scolaire 2021-2022.

L'élève : Nom-Prénom : Les Parents :

Signature

Signature

FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Nom	Discipline pratiquée HANDBALL
Prénom	Nombre d'heures 10 HEURES
Domicile	Surclassement oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Date de naissance	
Antécédents médicaux	Autre discipline pratiquée :
Antécédents chirurgicaux	
Traitement en cours	
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)	
Evaluation de la croissance et de la maturation : ☛ Examen morpho-statique et anthropométrique ☛ Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Pilis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen dentaire	
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)	
Dépistage des troubles visuels	
Dépistage des troubles auditifs	
Autres (abdomen, etc.)	
Bilan des vaccinations	
Conseils diététiques (si besoin)	
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)	

Certificat médical de non-contre indication

Je, soussigné, docteur

certifie avoir examiné ce jour

NOM
Prénom

Et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du handball, dans le cadre de la section sportive scolaire du lycée de L'Edit de Roussillon

Date
Signature du médecin